

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2025

---

VISANT À PROTÉGER L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE ET LES PERSONNELS QUI Y TRAVAILLENT - (N° 1037)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AC30

présenté par  
M. Tesson, rapporteur

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« livre IX de la quatrième partie »,

les mots :

« présent livre ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.